

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BOISSY L'AILLERIE**

DATE DE CONVOCATION  30.04.2024	L'an deux mille vingt-quatre Le 06 mai à 19 heures, Les membres légalement convoqués, se sont réunis à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur GUIARD,
DATE D’AFFICHAGE  30.04.2024	<b><u>Etaient présents :</u></b> M. DELTRUC, M. DUBRAY, Mme DELTRUC, M. BAVIERE, Mme VAN DER BEKEN, M. BESSIERE, Mme PLUZANSKI, M. CARON, M. COPIER, M. WISNIEWSKI, Mme TOUGNE CABES <b>Formant la majorité du conseil en exercice.</b>
NOMBRE DE CONSEILLERS  EN EXERCICE 19	<b><u>Absents excusés :</u></b> Mme CHARPENTIER, M. VAUTIER, Mme AUFFRET, Mme SANSONE, Mme MAES, M. BLIN, Mme DE PUERTAS JOSEPH
PRESENTS 12	<b><u>Pouvoirs :</u></b> Mme CHARPENTIER à M. GUIARD M. VAUTIER à M. DUBRAY Mme AUFFRET à Mme TOUGNE CABES
VOTANTS 15	<b><u>SECRETAIRE :</u></b> M. BAVIERE a été élu secrétaire de séance
Délibération N° 04/24  <u>Objet :</u>  <b>Autorisation de l’acquisition de 13 m<sup>2</sup> de la parcelle B 842 suite à la délibération n° 03.24 du CM du 13.02.2024</b>	<p>Monsieur le Maire rappelle à l’assemblée que lors du conseil municipal du 13 février 2024, il a été décidé d’acquérir une partie de la parcelle cadastrée B 842, située rue Henri Guyétand, appartenant à Monsieur et Madame Bocquillon.</p> <p>La validation du projet de la division de cette parcelle a été signée par ses propriétaires, Monsieur et Madame Bocquillon, d’une surface de 13 m<sup>2</sup> et pour un montant de 1 500 euros.</p> <p>Le conseil municipal, après débat et à l’UNANIMITÉ :</p> <p><b>AUTORISE</b>, Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.</p> <p><b>DIT</b>, que les dépenses sont prévues au budget primitif 2024 au compte 2111.</p> <p>Délibéré les jour mois et an que dessus, Fait à BOISSY L’AILLERIE, le 07/05/2024</p> <p style="text-align: center;"><u>Le Maire</u> : M. GUIARD</p>